



ANF INSMI/INSHS - Protéger, valoriser et faire vivre un logiciel libre

Date : 1, 2 et 3 juillet 2024 (début de la formation à 14h le 1er juillet)

Lieu : CAES - Fréjus

Nombre de stagiaires : 40

Objectifs

- découvrir le contexte national et international de la science ouverte et la problématique du logiciel dans ce contexte
- comprendre la réglementation et le cadre juridique
- connaître les modèles économiques du logiciel libre
- aborder les questions de bonnes pratiques pour favoriser la ré-utilisabilité, la reproductibilité et le développement d'une communauté
- apprécier les éléments de gouvernance d'un logiciel libre

Public visé

Agents rattachés aux laboratoires de mathématiques et de sciences humaines et sociales

Modalités pédagogiques

Programme

Vous pouvez suivre toutes les actualités de cette formation sur ce site : <https://logiciel-libre.sciencesconf.org/>

- Axe 1 : Contexte réglementaire et juridique
- Contexte de la science ouverte
- Cadre juridique du logiciel (droits d'auteur, attribution des droits, protection)
- Licences libres
- Modèles économiques du libre
- Acteurs de l'accompagnement



- Axe 2 : Bonnes pratiques autour de la ré-utilisabilité
- Reproductibilité
- Signalement et référencement
- Axe 3 : Communautés dans les logiciels libres
- Rôle des communautés
- Initier et faire vivre une communauté autour de son logiciels (gouvernance, animation)
- Gérer les contributions

Conditions d'inscription

Date limite d'inscription : 13/06/2024

Inscription : <https://formation.ifsem.cnrs.fr/>

Renseignements :
ifsem-formation.contact@cnrs.fr